



**ACADÉMIE
DE NANCY-METZ**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
de Meurthe-et-Moselle

Service du 1^{er} degré

Nancy, le 15/10/25

**Pôle interdépartemental
de gestion individuelle des enseignants
du 1^{er} degré public**

Le recteur de la région académique Grand Est
Recteur de l'académie de Nancy-Metz
Chancelier des universités

Départements de
Meurthe-et-Moselle,
Meuse,
Vosges

à

Mesdames et Messieurs les enseignants du 1^{er} degré
de Meurthe-et-Moselle,
de Meuse, et des Vosges

9 rue des Brice
Rond-point Marguerite de Lorraine
C.O. n°30013
54035 Nancy Cedex

Réponse obligatoire pour le 15 décembre 2025

Concerne tous les agents ayant au moins un enfant à charge.

Objet : Contrôle des conditions de versement du supplément familial de traitement (SFT) – année scolaire 2025-2026

Les conditions de maintien du supplément familial de traitement (SFT) sont soumises annuellement au contrôle de mes services concernant notamment, la situation familiale, la charge effective des enfants, la production d'un certificat de scolarité pour les enfants de plus de 16 ans, la non perception d'un avantage de même nature par l'autre parent agent public.

En conséquence, si vous percevez le SFT, je vous demande de compléter le formulaire dématérialisé de contrôle des conditions de versement du SFT sur le Portail Agent **COLIBRIS** et y joindre les pièces justificatives nécessaires à l'examen de leur situation, **avant le 15 décembre 2025**, délai de rigueur.

En l'absence de réponse de la part des personnels bénéficiaires, le **versement du SFT sera suspendu sur paye de février 2026** avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2026.

Je vous rappelle que toute modification dans la situation familiale des intéressés (naissance, mariage, divorce, ...), dans la situation professionnelle de leur conjoint ou dans la situation de leurs enfants de plus de 16 ans, doit être systématiquement et immédiatement portée à la connaissance du service gestionnaire chargé de la gestion du dossier individuel des intéressés.

De même, toute déclaration erronée fera l'objet d'une reprise du SFT **avec effet rétroactif**.

Pour rappel, l'accès à **Colibris** s'effectue via le portail ARENA -> Enquêtes et Pilotage -> Pilotage académique -> **Colibris – Portail des démarches** ou via :

<https://portail-nancy-metz.colibris.education.gouv.fr>

Se connecter pour accéder au portail.



**ministère
éducation
nationale**



Recherche

- Scolarité du 1er degré
- Scolarité du 2nd degré
- Examens et concours
- Gestion des personnels
- Gestion de la Paie
- Administration financière et comptable
- Enquêtes et Pilotage

ARENA - Accédez à vos applications

Bienvenue Mme Chloe COLLIN

Message de votre Académie

AGESH : maintenance évolutive (dont enquête 3-12) mardi 17/10 de 9h à 11h

LIEU : maintenance mercredi 11/10 de 15h à 16h

GECO AMIA, RSP, KHEPHREN: maintenance mercredi 11/10 de 9h-10h, 12h-15h

Gérer mes favoris

Déconnexion

Première connexion à l'application

- Aide au pilotage et à l'auto-évaluation
 - Archipel
 - APAE pour le 2nd degré
 - APAE pour le 2nd degré
- Pilotage académique

EduConnect - MétéoStats
 Colibris - Portail des démarches
 Services pédagogiques
 Pilotage par les enquêtes
 Sondage Express
- BO
 - BO WEBI : Accès à BO BI4 Académique

- BO PIAD
 - BOXI PIAD
- Pilotage Etablissements
 - Programme pHARE
- Prévention
 - Document unique d'évaluation des risques professionnels et Programme annuel de Prévention (DUERP-PAP)
 - Document unique d'évaluation des risques professionnels et Programme annuel de Prévention (DUERP-PAP)
 - Document unique d'évaluation des risques professionnels et Programme annuel de Prévention (DUERP-PAP)

Mes services restent à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

SIGNÉ